

RAPPORT ANNUEL
SERVICE DECHETS
2019

TABLE DES MATIERES

1. Identité	3
2. Collecte actuelle	3
La collecte actuelle et étude d'optimisation	3
Collecte en Apport Volontaire	6
Le verre	6
Le textile	6
Collecte en porte à porte	7
Refus de tri	7
3. Déchetteries	9
Généralités	9
Tonnages de déchetteries	9
Production de DMA	11
Construction d'une nouvelle déchetterie sur la commune de Montcornet	12
4. Prévention	13
Communication	13
Page Facebook	13
Newsletter	14
Les portes de la Thiérache s'ouvrent	14
Compostage	14
Compostage individuel	14
Distribution de compost sur les deux déchèteries du territoire	14
Etude compostage collectif	14
Compostage en EHPAD	15
Sensibilisation des scolaires	15
Sensibilisation des scolaires à l'environnement	15
Sensibilisation au tri sélectif dans les écoles	15
Réduction du gaspillage alimentaire à l'EHPAD	15
Partenariat entre le Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelles et Primaires du Pays Rostand et la CCPT	16
Autres actions	16
Le défi Familles zéro déchet	16
Le prêt de gobelets	16

5. Coûts.....	17
Collecte sélective.....	18
Déchetteries	18
Déchetterie de Montcornet	19
Table des illustrations.....	20

1. IDENTITE

La communauté de communes des Portes de la Thiérache est un territoire de 30 communes comptant 7056 habitants.

Le service Déchets assure 3 missions principales :

- La collecte sélective
- La gestion des 2 déchetteries
- La prévention des Déchets

2. COLLECTE ACTUELLE

La collecte actuelle et étude d'optimisation

Depuis sa création, la communauté de communes des Portes de la Thiérache (CCPT) propose à l'ensemble des administrés les prestations suivantes :

- La collecte en porte-à-porte une fois par semaine avec l'utilisation d'une BOM (Benne à Ordures Ménagères) tri-compartmentée :
 - o Des OM (Ordures Ménagères) en sacs,
 - o De la collecte sélective en multimatériaux et du verre en bacs bi-flux,
- La collecte du verre en apport volontaire (18 bornes appartenant aux communes)
- La collecte du textile en apport volontaire

À sa création, la CCPT a instauré la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Cette taxe est calculée suivant un taux voté chaque année par la CCPT, appliqué à la taxe foncière du bien occupé. Partant du constat que cet impôt est injuste et n'incite pas les habitants à réduire leurs déchets, une réflexion sur la mise en place d'une tarification incitative a été entamée en 2017.

Une étude préalable à la mise en place d'une tarification incitative couplée à une étude d'optimisation du service a été réalisée en 2019 par les bureaux d'études ANETAME Ingénierie et OMNIS Conseil.

Cette étude s'est composée de :

- 1) Une concertation de la population, ayant pour but de faire ressortir les besoins des usagers, notamment pour ce qui est du mode et de la fréquence de collecte, les graphiques ci-dessous présentent les résultats de cette concertation

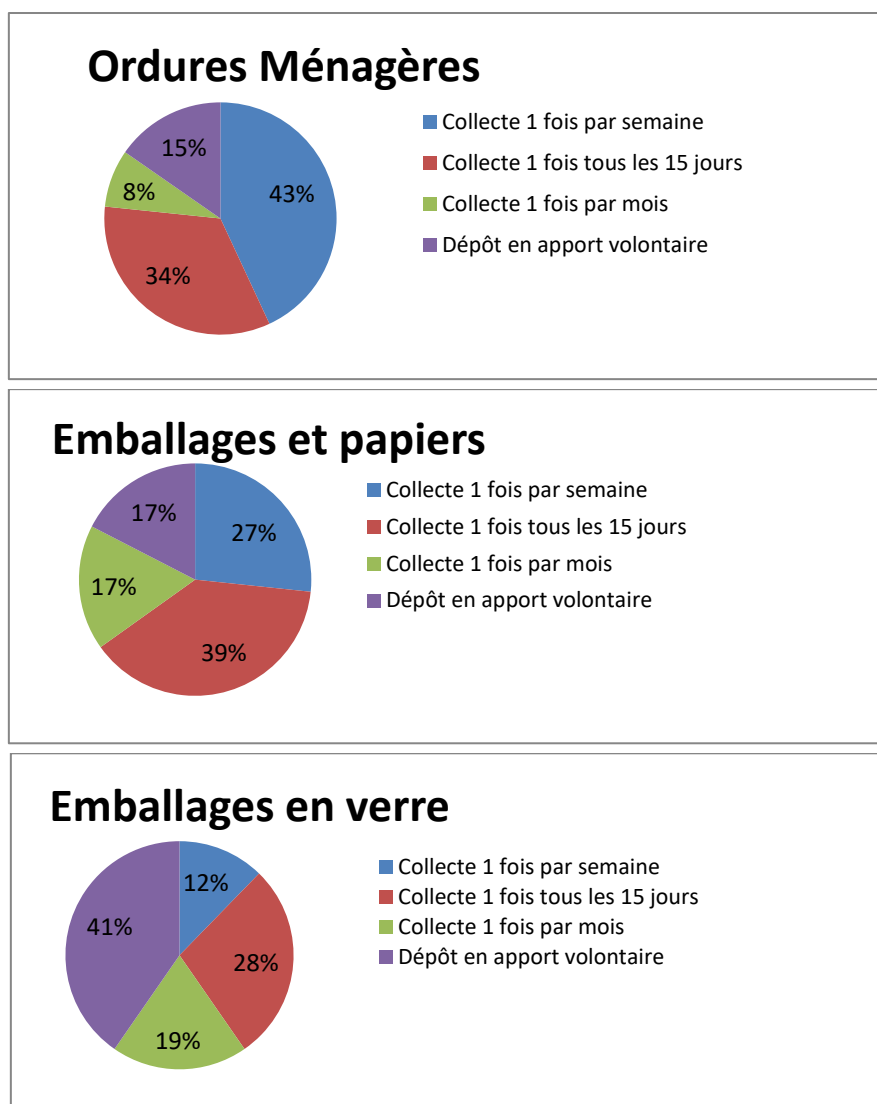


Figure 1 : préférence de fréquence de collecte pour chaque flux selon les usagers ayant répondu au questionnaire

Concernant la tarification incitative, 65% des répondant ont indiqué être favorable au fait de faire payer chaque producteur proportionnellement aux déchets produits.

- 2) Une étude des impacts techniques et financiers de la mise en place d'une tarification incitative et différentes pistes d'optimisation du service déchets

Ainsi les coûts globaux de différents scénarios ont été comparés :

- 1^{er} scénario : on ne change rien au fonctionnement actuel du service
- 2^{ème} scénario : on garde les mêmes modes de collecte mais le financement inclut une part incitative
- 3^{ème} scénario : en plus du financement incitatif, la collecte est optimisée avec :
 - Une collecte du verre en borne d'apport volontaire
 - Une collecte des emballages une semaine sur 2 (la suppression de la collecte du verre en porte-à-porte libérant de la place dans le bac, les volumes de bacs actuels seront suffisants)

L'évolution prospective des coûts de chacun des scénarios est présentée dans le graphique ci-dessous

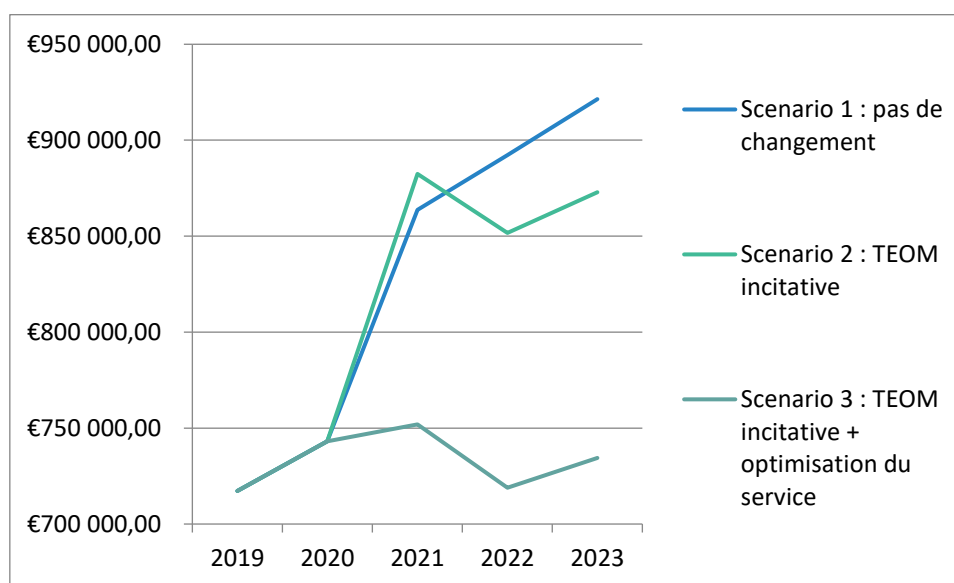


Figure 2 : comparaison de l'évolution des coûts selon 3 scénarios

Suite aux conclusions de l'étude, le conseil communautaire a délibéré favorablement à la mise en place :

- D'une tarification incitative (TEOM incitative avec comptabilisation des levées, il n'y aura pas de pesées des bacs)
- De la collecte du verre en apport volontaire
- De la collecte des emballages 1 semaine sur 2.

L'ensemble de ces changements seront effectifs à l'issue du marché de collecte actuel, soit le 1^{er} mars 2021.

La communication est essentielle à la réussite de ce projet

- Mars 2019 : article sur la tarification incitative dans le journal intercommunal
- Mai 2019 : diffusion d'une note d'information contenant les dates des réunions de concertation et le questionnaire (distribution dans toutes les boîtes aux lettres ainsi que par Facebook, la newsletter et le site internet de la CCPT)
- Juin 2019 : organisation de réunions de concertation
- Juin 2019 : encart sur la tarification incitative et sur les solutions pour réduire ses déchets dans le journal intercommunal
- Octobre 2019 : article sur les dépôts sauvages et FAQ sur la TEOM dans le journal intercommunal
- Janvier 2020 : diffusion d'un 4 pages synthétisant l'étude réalisée, les décisions prises et rappelant les consignes de tri (distribution dans toutes les boîtes aux lettres, publication sur Facebook et sur le site internet de la CCPT)

Collecte en Apport Volontaire

Le verre

18 bornes d'apport volontaire sont réparties sur le territoire. L'objectif est de développer cette collecte.

Afin d'inciter les habitants à mettre le verre dans les bornes d'apport volontaire, un partenariat a été signé avec la ligue contre le cancer : pour chaque tonne de verre collectée, 2,5€ seront reversés à la ligue.

La réalisation de panneaux pour ces bornes, leur affichage et la communication ont été réalisés en 2019.

Cette communication a été efficace puisqu'on constate un transfert de tonnage du verre collecté en porte-à-porte vers l'apport volontaire.

Année	Tonnes verre collectées PAP	Tonnes verre collectées AV	Total
2018	298,63	4,23	302,86
2019	288,81	19,41	308,22

Figure 3 : évolution des tonnages de verre

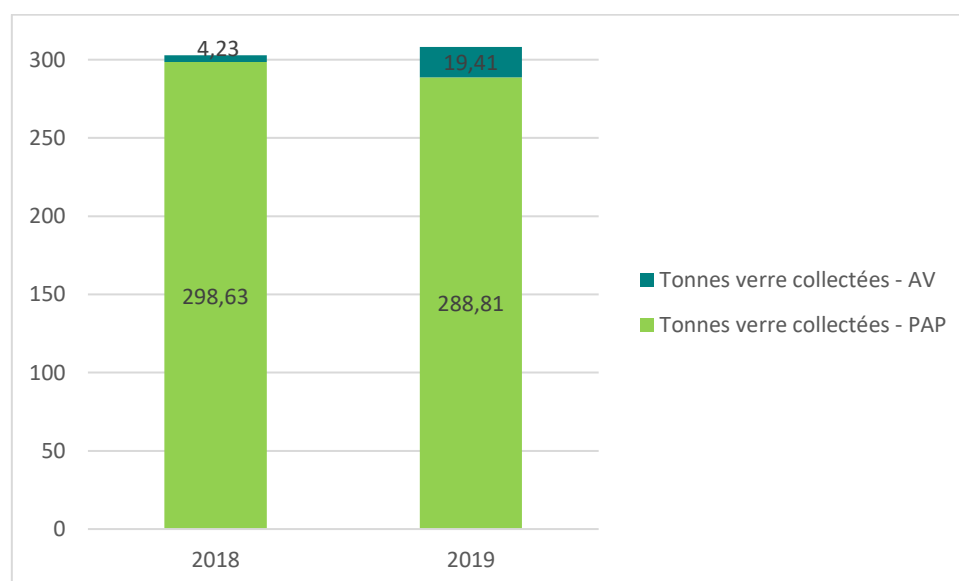


Figure 4 : graphique de l'évolution des tonnages de verre

Le textile

29.27 tonnes de textiles ont été collectées par l'entreprise d'insertion Le Relais sur l'ensemble des bornes du territoire.

Collecte en porte à porte

Le tri des déchets recyclables ainsi que le traitement des ordures ménagères sont assurés par la société Recyclage des Vallées. Les tonnages collectés ainsi que leur évolution sont présentés ci-dessous :

Année	Nombre habitants	OM		Recyclables		Verre	
		Tonnes	kg/hab	Tonnes	kg/hab	Tonnes	kg/hab
2017	7246	1482	204,53	320,48	44,23	328,54	45,34
2018	7146	1481	207,25	328,40	45,96	302,86	42,38
2019	7056	1416	200,68	329,26	46,66	308,22	43,68

Figure 5 : évolution des OMA

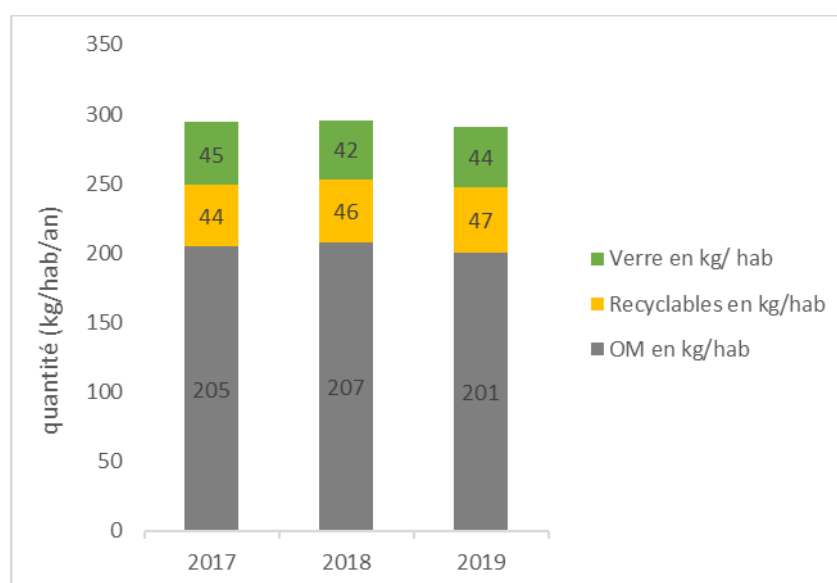


Figure 6 : graphique de l'évolution des OMA

On observe une diminution des ordures ménagères de 6kg/hab. Cette baisse d'ordures ménagères est le résultat des actions de réduction des déchets menées ses 3 dernières années dans le cadre du programme zéro déchet zéro gaspillage (voir 4.Prévention)

Refus de tri

L'évolution des refus de tri est présentée dans le tableau ci-dessous :

Année	Recyclables en kg/hab	Refus de tri en kg/hab	% refus de tri
2017	44,23	6,89	15,58
2018	45,96	9,26	20,16
2019	46,66	13,37	28,65

Figure 7 : évolution des refus de tri

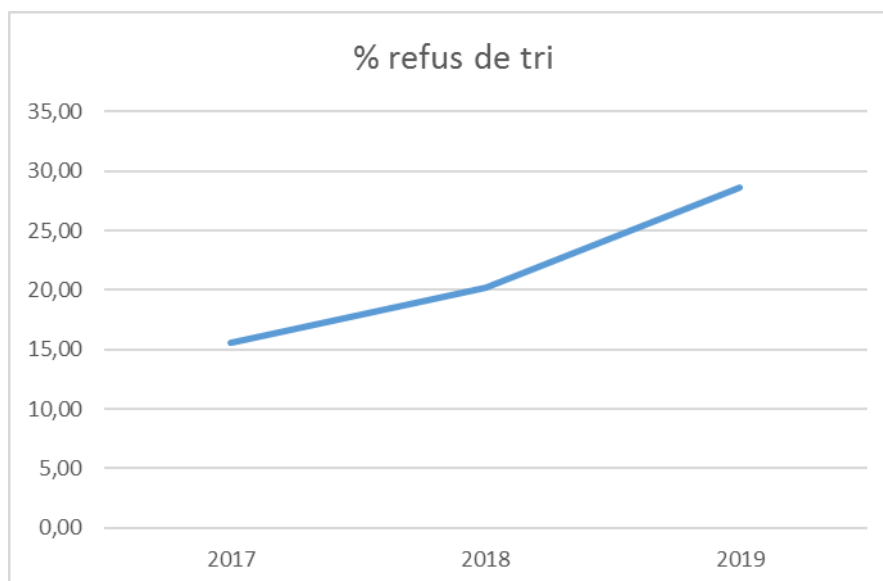


Figure 8 : graphique de l'évolution des refus de tri

Depuis janvier 2018 une procédure a été mise en place afin de réduire les refus de tri. Lorsque le prestataire de collecte signale une erreur de tri, un courrier est envoyé à la personne, lui rappelant les consignes de tri. Si un 2^{ème} signalement a lieu à la même adresse, un agent du service Déchets se déplace afin d'évaluer la cause des erreurs de tri (mauvaise compréhension des consignes, bac trop petit, personne ne comprenant pas le français, ...) et agit en conséquence. Si jamais le cas se présentait d'un foyer ne respectant pas les consignes après cette intervention il sera proposé la suppression du bac de tri après envoi d'un courrier recommandé.

En 2019, 80 courriers de tri rappelant les consignes de tri ont été envoyés. Cependant, malgré ce travail, les refus de tri continuent d'augmenter. Aussi, il est proposé d'intégrer un taux maximum de refus de tri dans le prochain marché de collecte. Le prestataire de collecte devra respecter le taux de refus de tri indiqué dans notre cahier des charges sinon des amendes lui seront appliquées. Cela aura pour effet d'inciter les riverains à contrôler attentivement les bacs de tri et à ne pas les collecter en cas d'erreurs.

Le passage en extension des consignes de tri en 2021 devrait également avoir un effet sur les refus de tri. En effet les consignes de tri seront simplifiées et donc plus facilement assimilables par l'ensemble des habitants.

Cependant la mise en place d'une tarification incitative sur les ordures ménagères a tendance à faire augmenter les erreurs de tri volontaires (c'est-à-dire des habitants qui mettent volontairement des erreurs dans le tri pour diminuer leur poubelle d'ordures ménagères). C'est pourquoi dès la mise en place de la tarification incitative une sensibilisation et un contrôle des bacs de tri devra être opéré.

3. DECHETTERIES

Généralités

Le territoire compte 2 déchetteries : la déchetterie de Rozoy-sur-Serre et la déchetterie de Montcornet. Un gardien par déchetterie assure la surveillance et l'accompagnement des usagers.

En 2018, une enquête de satisfaction sur les déchetteries a été envoyée à l'ensemble des habitants. L'analyse des réponses des usagers ainsi que les données de fréquentation remplis par les gardiens, ont permis d'instaurer des nouveaux horaires à compter de juillet 2019.

	ROZOY-SUR-SERRE <i>Tél : 03.23.98.16.59</i>		MONTCORNET <i>Tél : 03.23.21.13.31</i>	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h – 12h	14h – 17h30	8h – 12h	14h – 17h30
Mardi			9h – 12h	14h – 17h30
Mercredi			9h – 12h	14h – 17h30
Jeudi	9h – 12h	14h – 17h30		
Vendredi			9h – 12h	14h – 17h30
Samedi	9h – 12h	14h – 17h30	9h – 12h	14h – 17h30

Figure 9 : horaires d'ouverture des déchetteries

Tonnages de déchetteries

Les tonnages se répartissent de la façon suivante :

	2018				2019			
	Montcornet	Rozoy	Autre (station épuration, piscine, incendie...)	Total	Montcornet	Rozoy	Autre (station épuration, piscine,...)	Total
Encombrants	332,7	220,7		553,4	334,4	235,7		570,0
Déchets verts	260,2	156,9		417,1	261,7	132,6		394,3
Bois	78,9	56,7		135,6	88,7	62,5		151,2
Gravats	86,1	40,6		126,7	68,6	41,6		110,2
DEA	76,4			76,4	85,0			85,0
Cartons	51,5	22,6		74,1	45,9	25,6		71,5
D3E	41,7	16,1		57,9	44,7	17,5		62,3
Plastiques rigides	29,2	14,3		43,6	29,5	18,3		47,8
Ferrailles	26,7	5,5		32,3	39,6	19,2		58,8
Déchets Dangereux	11,7	4,5	5,0	21,3	11,2	4,8	0,5	16,5
Pneus	12,0			12,0	3,8			3,8
Huiles végétales	0,36			0,36	0,15	0,12		0,27
DASRI	0,11			0,11	0,05			0,05
Total général	1007,59	537,99	5,04	1550,63	1013,36	557,99		1571,82

Figure 10 : évolution des tonnages collectés en déchetteries

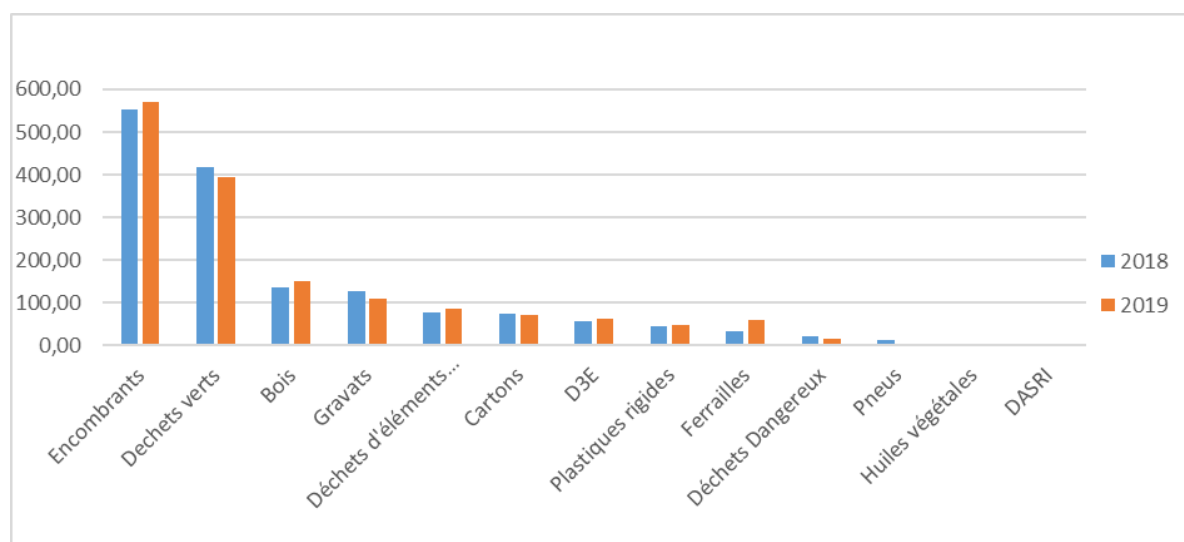


Figure 11 : graphique de l'évolution des tonnages collectés en déchetteries

Entre 2018 et 2019 l'augmentation du tonnage total est de 1,36%. On constate une baisse des déchets dangereux en 2019 qui est dû au fait que suite à l'incendie du container à déchets dangereux une grande partie ont été évacués en 2018 (section autre)

Sur la déchetterie de Montcornet, globalement les tonnages sont stables. Certains déchets ont des tonnages fluctuant (Pneus, huiles végétales) dû à des collectes occasionnelles.

A Rozoy, on constate une augmentation de tous les flux de déchets par rapport à 2018, cela est dû à une baisse des déchets en 2018 suite à plusieurs période fermeture (3 semaines pour travaux et 1 mois suite à l'incendie).

La ferraille est en augmentation sur les 2 déchetteries. On constate une très importante hausse sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre (+248% en 1 an). On peut donc penser que les mesures mises en place en 2018 ont été efficaces, à savoir plantation d'une haie défensive, et mise en place de garde-corps. Ces 2 équipements rendent plus compliqué les intrusions dans la déchetterie pour la haie et dans les bennes pour les gardes-corps et entraînent donc une diminution des vols.

Production de DMA

Les DMA (Déchets ménagers et Assimilés) englobent l'ensemble des déchets produits (OMA + déchets de déchetteries). La Loi de Transition Énergétique fixe comme objectif une réduction de 10% des DMA de 2010 à 2020. Il faudrait donc atteindre les 458.93kg/hab de DMA d'ici 2020. Au vu des chiffres actuels et de la tendance global d'augmentation de la quantité de déchets produits, cet objectif semble difficile à atteindre.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Qté (kg/hab)	485	484.	466	453	465	469	514	507	512	515

Figure 12 : Evolution de la production de DMA

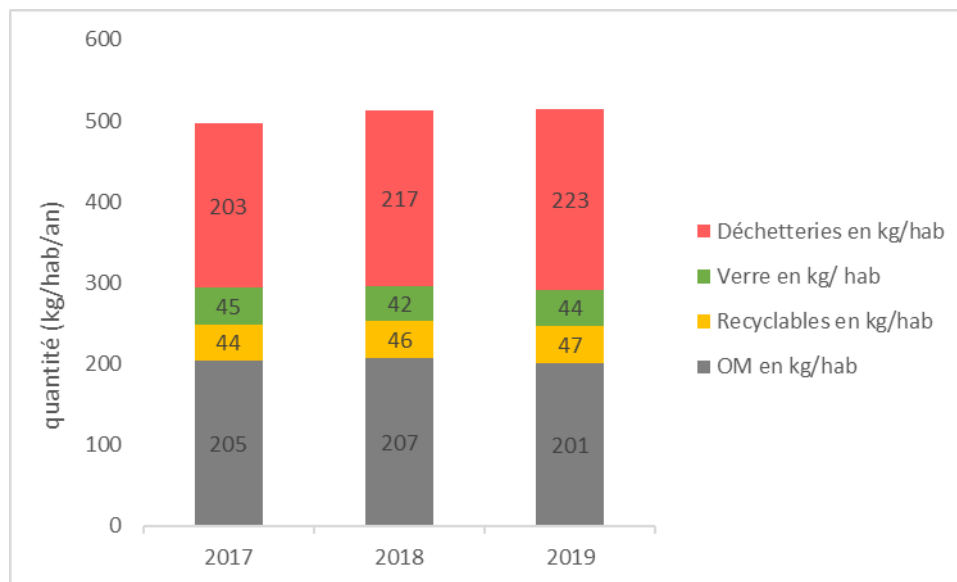


Figure 13 : graphique de l'évolution de la production de DMA

Construction d'une nouvelle déchetterie sur la commune de Montcornet

La déchetterie actuelle de Montcornet n'est pas du tout fonctionnelle par rapport au nombre d'utilisateurs qu'elle draine. Le quai ne permet pas de développer de nouvelles filières de valorisation, l'aménagement des différentes zones de dépôt au sol (branches, gravats, pneus...) est dangereux et insuffisamment signalé et sécurisé. Le terrain actuel ne permet pas une extension suffisante pour satisfaire les nouveaux besoins. C'est pourquoi, en 2018 les élus ont fait le choix d'une construction neuve sur un autre terrain. L'objectif de cette nouvelle déchetterie est d'être en capacité d'accueillir une quantité de déchets bien plus importante qu'actuellement, en diminuant sensiblement le service sur Rozoy.

Un maître d'œuvre, le bureau d'étude Verdi, a été recruté au printemps 2018 pour travailler sur le projet de construction. De plus la communauté de communes conservera jusqu'à la fin des travaux, un assistant à maîtrise d'ouvrage, le bureau d'études Anetame.

La future déchetterie intégrera les éléments suivants :

- Les apports en déchetteries ne cessent d'augmenter. Afin de pouvoir absorber ces flux tout en maîtrisant les coûts, il convient d'avoir des bennes plus grandes et des infrastructures permettant d'accueillir et stocker de plus grandes quantités de déchets. De plus, la tarification incitative, risque d'entraîner une augmentation des apports en déchetteries. Ces apports sont donc à anticiper et la structure se doit d'y être adaptée.
- Cette nouvelle déchetterie intégrerait un local de 80m² entièrement dédié au réemploi. Les utilisateurs seront invités à y déposer les objets, meubles, matériaux apportés en déchetterie mais réutilisables. S'ils ne sont pas récupérés dans le mois suivant, ils seront remis dans le circuit déchets.
- Il y a une volonté de développer de nouvelles filières afin de valoriser davantage de déchets. Cela nécessite d'avoir plus d'espace que sur le site actuel. Ces nouvelles filières (plâtre par exemple) permettraient de détourner des déchets du flux des encombrants ce qui aurait une incidence environnementale (augmentation du taux de valorisation) et économique (coût de traitement du plâtre inférieur à celui des encombrants). De même, les déchets verts pourraient être scindés en 2 bennes : une pour les tontes et une pour les petits branchages. Ainsi les tontes pourraient être valorisées localement en méthanisation ou co-compostage. Le bénéfice serait également environnemental et économique (traitement local donc diminution des coûts et de l'impact environnemental du transport).
- Le contrôle d'accès permettra d'identifier les utilisateurs et de distinguer les particuliers des professionnels. En fonction de la solution retenue, et des souhaits des élus, il permettra éventuellement de limiter, dans certains cas, l'accès au site, et d'identifier le type et la quantité de déchets apportés.

En 2019, le permis de construire a été accordé. L'arrêté préfectoral portant enregistrement d'une déchetterie a été publié.

Le début des travaux est prévu pour mars 2021 et dureront environ 7 mois. La mise en service est donc prévue pour l'automne 2021.

Pour mener à bien ce projet, en 2018 des subventions avaient été sollicitées (API 2019 et DETR 2019). A la demande des financeurs, le projet a été scindé en plusieurs phases de façon à permettre un financement optimal. Aussi en 2019 la CCPT a de nouveau sollicité l'Etat au titre de la DETR 2020 et le

conseil départemental au titre de l'API 2020 pour le financement de la 2^{ème} phase du projet. Le plan de financement est présenté ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT

DETR	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Dépense subventionnable DETR	199 900,00 €	655 267,11 €	711 645,57 €	1 566 812,68 €
Taux 50%	99 950,00 €	327 633,56 €	355 822,79 €	783 406,35 €

API	Phase 1		Phase 2	Total
	Tranche 1	Tranche 2		
Dépense subventionnable API	371 557,40 €	1 214 003,00 €		1 585 560,40 €
Taux 20%	74 311,48 €	242 800,60 €		317 112,08 €

Total aides publiques	1 100 518,43 €
-----------------------	-----------------------

Reste à charge CCPT	524 294,25 €
---------------------	---------------------

Cout total	1 624 812,68 €
------------	-----------------------

 Subventions attribuées

Figure 14 : plan de financement de la construction de la déchetterie de Montcornet

4. PREVENTION

La réduction des déchets est depuis longtemps une ambition majeure sur le territoire, et s'est traduite par l'engagement de la CCPT dans divers programmes de prévention des déchets. Depuis juillet 2016, elle est lauréate de l'appel à projet TZDZG (Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage). En 2019, diverses actions ont été menées dans ce cadre.

Communication

Page Facebook

Une page Facebook « Portes de Thiérache Zéro Déchet » a été créée le 10 février 2017. Sur cette page, sont diffusés divers informations, articles, vidéos, événements, etc. sur la prévention des déchets. Le thème des publications correspond aux actions menées par la CCPT. Les publications se font en moyenne 2 fois par semaine.

Newsletter

Les actualités les plus importantes sont diffusées par le biais de la newsletter Déchets, il s'agit principalement des événements organisés sur le territoire ou d'informations sur la collecte et les déchetteries impactant directement les usagers

Les portes de la Thiérache s'ouvrent

Le journal intercommunal diffuse régulièrement des informations sur la prévention des déchets. C'est un moyen permettant de communiquer largement auprès de la population puisqu'il est distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire. Par exemple, dans le n°31, en plus d'explication de l'étude sur la tarification incitative, un article est consacré au compostage en cimetière. Dans le n°32 un article a été dédié au réemploi et à l'achat d'occasion ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Il paraîtra en juin-juillet 2019. Quant au n° 33 il a permis de faire le point sur les dépôts sauvages et sanctions encourues.

Compostage

Compostage individuel

Le compostage est un enjeu majeur dans la réduction des ordures ménagères. Engagée dans la promotion du compostage individuel depuis 2003, la CCPT propose l'achat de composteurs de 420L en plastique pour les habitants du territoire. Depuis 2018, la communication a été renforcée sur la vente de composteurs. Ainsi, c'est 27 composteurs qui ont été vendus en 2019 et donc 27 nouveaux foyers pratiquants le compostage.

Distribution de compost sur les deux déchèteries du territoire

Tout comme en 2018, en 2019 la Communauté de Communes a participé à la semaine du compostage de proximité en proposant une distribution gratuite de compost sur les deux déchèteries du territoire (24m³ de compost commandés, 12m³ pour chaque déchèterie). Cette opération a pour but de promouvoir le compost, produit très apprécié par les jardiniers et rappeler que le compostage est un processus biologique pour convertir et valoriser nos déchets organiques. A Rozoy, le compost a bénéficié à 103 foyers et à 83 foyers sur la déchetterie de Montcornet. Le compost a ensuite été laissé en libre accès aux particuliers venant aux déchèteries. Il a donc bénéficié à beaucoup plus de foyers que ceux indiqués.

Etude compostage collectif

A Montcornet, sur les sites gérés par le bailleur social l'OPAL, 2 sites de compostage partagé sont expérimentés. Une convention entre la CCPT, l'OPAL et la mairie de Montcornet est signée. 2 bacs en bois de 800L ont été installés, un pour le compost en cours de maturation et un pour le broyat. Les sites ont été inaugurés fin juin, avec remise d'un biseau par foyer participant, ainsi que le code permettant d'ouvrir les bacs de compost et de broyat. Ces sites expérimentaux vont permettre à la CCPT de voir si le projet est accepté, intégré dans les habitudes pour le développer éventuellement sur d'autres espaces de vie collective.

Compostage en EHPAD

Afin de réduire leurs déchets, l'EHPAD Héliende a souhaité mettre en place du compostage sur site. 2 bacs ont été fournis à l'établissement : un bac pour le compost en maturation et un bac pour le broyat. L'objectif est que soient compostés les restes de préparation mais également les déchets du jardin. EN effet un groupe de résidents pratique une activité jardinage générant des déchets verts. L'animatrice d'Héliende souhaitant une autonomie des résidents sur le compostage, une session de formations a été organisée. Cette formation à destination des résidents volontaires était composée d'une formation en salle suivie d'une explication sur site.

Sensibilisation des scolaires

Sensibilisation des scolaires à l'environnement

Il a été proposé en 2019 l'achat de livres traitant du sujet des déchets et de l'environnement. Il s'est avéré que les écoles et collèges avaient peu d'ouvrages parlant de ces sujets, et qu'après les interventions des coordinatrices durant les 3 années du programme ZDZG, des rappels à travers des ouvrages adaptés étaient pertinents. 7 ouvrages ont été destinés aux écoles primaires, allant de 3 ans à 12 ans, et 3 ouvrages ont été destinés aux collèges.

Sensibilisation au tri sélectif dans les écoles

Après avoir effectué des animations dans différentes écoles, il s'est avéré que les classes visitées étaient peu ou mal équipées pour le tri sélectif. Dans une optique de réduction des déchets, nous avons souhaité doter chaque classe d'une corbeille de tri de couleur jaune, avec rappel des consignes de tri, pour que le geste de tri continue à l'école. Les personnels d'entretien ont été informés par l'école ou la mairie pour respecter ce tri (chaque établissement étant doté de bacs d'ordures ménagères et de bacs pour recyclables).

Réduction du gaspillage alimentaire à l'EHPAD

Les agents du service Déchets ont travaillé avec l'EHPAD de Rozoy-sur-Serre sur la réduction du gaspillage alimentaire. La particularité de l'établissement, est qu'il accueille pour les repas du midi, des écoliers de l'école privée de la commune. Des cycles de 2 semaines de pesées ont été réalisés pour avoir d'un côté, le gaspillage alimentaire des résidents, et de l'autre, le gaspillage alimentaire des enfants. Les déchets de préparation n'ont pas été pesés.

- Pour le gaspillage des enfants : le pourcentage de gaspillage vient surtout des repas non servis (à 69%) puis des retours (plateaux à 22%) et du pain (à 9%). Environ 18kg de gaspillage est constaté en moyenne par semaine et environ 70g par élève sont gâchés par repas. Ce nombre est assez bas par rapport à la moyenne nationale. Le travail va donc se porter sur le gaspillage des repas non servis. Les pistes d'amélioration proposées sont : faire attention à l'équilibre des repas et adapter les portions ; laisser la possibilité aux enfants d'adapter leurs portions selon leur faim ; acheter des produits de tailles variées ; anticiper le nombre de convives pour anticiper les quantités ou encore allonger la durée des repas quand cela est possible.
- Pour le gaspillage des adultes : environ 58kg par semaine sont gaspillés par les résidents, soit un nombre bien inférieur à la moyenne nationale pour la restauration en établissement de santé (155g/personne, source ADEME). Les actions pouvant être mises en place vont être différentes par

rapport aux enfants. Il va être proposé à l'établissement de travailler sur les repas qui n'attirent pas l'appétit, en modifiant par exemple la présentation, en donnant les repas dans des assiettes différentes, en permettant aux résidents s'ils le peuvent et le souhaitent de participer de manière plus active aux repas (préparation, service dans la mesure du possible). Les menus qui semblent produire le plus de gaspillage ont du poisson. Il sera proposé d'adapter la quantité de poisson, ou de changer la nature des protéines animales en cuisinant par exemple des fruits de mer ou des poissons sous différentes formes et différentes façons (en sauce, etc.).

Partenariat entre le Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelles et Primaires du Pays Rostand et la CCPT

Le SIEMPPR a souhaité avoir des conseils pour réduire le gaspillage alimentaire jugé important à la cantine le midi. Il a été proposé deux semaines de pesées, pour voir où pouvait se situer le gaspillage. Les déchets de préparation n'ont pas été pesés. Les résultats ont montré qu'environ 135g/élève étaient produits et qu'environ 21 kg étaient jetés par semaine. Les résultats sont supérieurs par rapport aux données ADEME en établissement primaire. Le gaspillage vient surtout des retours plateaux, il faudra donc travailler sur cette problématique en priorité.

Les pistes d'amélioration se sont portées sur plusieurs leviers : au niveau de l'élaboration des menus, du service et de la consommation. Il a été conseillé de laisser faire le service aux plus grands, pour aussi libérer du temps au personnel de service ; de proposer des menus plus attractifs ; de respecter la saisonnalité des aliments ; adapter les portions selon les faims ; de prendre le temps nécessaire pour laisser manger les enfants. Des solutions ont été proposées, il serait intéressant de voir si elles sont mises en place et de refaire des pesées pour savoir si les résultats sont probants.

Autres actions

Le défi Familles zéro déchet

Aurore Renard de la savonnerie et épicerie vrac de Montcornet a eu l'idée de lancer un défi familles zéro déchet. C'est naturellement que la CCPT s'est associée dans cette démarche. 20 familles participent à ce défi sur une période d'environ 6 mois. 15 jours de pesées ont été effectués par les familles au début du défi sans changement d'habitudes, puis les familles ont reçu le kit de démarrage (sacs à vrac, tote bag, cabas, documentation ADEME, stop pub) et ont pu commencer le changement de consommation. Des ateliers de fabrication maison et relooking de meubles ont été proposés tout au long du défi. Un composteur a été donné aux 8 foyers qui n'avaient pas encore de composteurs dans leur jardin, leur permettant de réduire le poids de leurs OMr. Les résultats sont encourageants puisque sur l'ensemble des foyers on obtient -56,5% d'ordures ménagères, -40% de recyclables et -61,4% de verre.

Le prêt de gobelets

La CCPT continue le prêt de gobelets pour l'organisation des manifestations. En 2019 2465 gobelets ont été prêtés. La démarche plaisant, il a été commandé des gobelets d'une contenance supérieure (50cl au lieu de 25cl précédemment) afin de pouvoir convenir à tout type de manifestations. La loi de transition énergétique pour la croissance verte interdisant en janvier 2020 l'achat de vaisselle jetable, la quantité de gobelets prêtée devrait augmenter en 2020.

5. COUTS

Les coûts totaux du service sont exposés dans le tableau ci-dessous

		Dépenses		Recettes
		HT	TTC	
Fonctionnement	Collecte sélective	515 957,31 €	567 643,07 €	
	Déchetteries	130 514,32 €	144 190,43 €	
	ZDZG	23 528,13 €	27 131,03 €	
	Subvention ZDZG			71 196,10 €
	Etude TI	28 950,00 €	34 740,00 €	
	Subvention TI			23 142,00 €
	Autre (carburants, téléphone,...)	1 824,15 €	2 091,10 €	
	Charges personnel		88 219,52 €	
	Recettes personnel			5 424,45 €
	Recettes composteurs et gobelets			393,50 €
	Rachat matériaux			27 326,52 €
	Soutiens éco-organismes			118 449,06 €
Investissement	Etudes construction déchetterie Montcornet	14 695,64 €	17 634,77 €	
	Suite incendie Rozoy	1 854,00 €	2 224,80 €	
	Remboursement assurance - incendie Rozoy			5 539,32 €
	Achat bacs	2 610,00 €	3 132,00 €	
	Matériel bureau (chaises)	183,30 €	219,96 €	
Total		720 116,85 €	887 226,68 €	251 470,95 €
Cout global du Service Déchets			635 755,73 €	Pourcentage
TEOM			611 567,00 €	96,20%
Reste à charge BP			24 188,73 €	3,80%

Figure 15 : coûts globaux du service déchets

Collecte sélective

Les dépenses liées à la collecte sélective sont en augmentation par rapport à 2018 due au renouvellement du marché de collecte en porte à porte, sur lequel nous avons eu très peu d'offres, et celles reçues proposaient des prix plus élevés que nos prix actuels.

	Objet	2018	2019	Evolution
		Coût TTC	Coût TTC	
Collecte en AV	Collecte des Bornes à verre	2 145,00 €	2310 €	Stable
Collecte en PAP	Coût collecte	320 254,36 €	341 237,41 €	+6.5%
	Coût traitement OM	136 699,78 €	134 591,92 €	-1,5%
	Coût tri	77 113,31 €	88 423,74 €	+14%
	Unité de publication		1080 €	
	Total général	536 212,45 €	567 643,07 €	

Figure 16 : coûts de la collecte sélective

Les dépenses en augmentation sont celles liées à la collecte et au tri des recyclables. L'optimisation du service prévu pour 2021 devrait permettre de maîtriser ses coûts.

Les coûts de traitement des ordures ménagères ont pu être contenues grâce

- à une diminution des ordures ménagères traitées (65 tonnes en moins – 83,8 euros / tonnes – 5447 euros d'économisés)
- le passage de l'enfouissement à l'incinération des ordures ménagères et donc une TGAP moins élevée

Déchetteries

Objet	2018	2019
	Coût TTC	Coût TTC
Enlèvement et traitement DDS	18544,98	9732,70
Enlèvement bennes déchetteries	50 362,53	55153,35
Traitement déchets déchetteries	66 429,13	68429,00
Enlèvement et traitement pneus		1196,73
Déchetterie divers	8659,22	9678,65
Total général	143 995,86	144190,43

Figure 17 : coût de fonctionnement des déchetteries

Le coût des déchetteries est relativement stable.

Sur les déchets dangereux, la baisse des coûts est dû au renouvellement du marché sur lequel nous avons eu des coûts unitaires plus faibles que sur le marché précédent.

Déchetterie de Montcornet

Sur la déchetterie de Montcornet, les dépenses d'investissement sont liées à la construction de la nouvelle déchetterie.

Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC
Anetame Ingénierie	AMO déchetterie Montcornet	2 160,00 €	2 592,00 €
Geotec	Etude géotechnique	900,00 €	1 080,00 €
Verdi	MO déchetterie Montcornet	4 307,37 €	5 168,85 €
Altaneo	Architecte déchetterie Montcornet	6 510,00 €	7 812,00 €
Veritas	Contrôleur technique	443,27 €	531,92 €
SCP Martin	Géomètre	375,00 €	450,00 €
Total		14 695,64 €	17 634,77 €

Figure 18 : dépenses liés à la construction de la déchetterie de Montcornet

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : préférence de fréquence de collecte pour chaque flux selon les usagers ayant répondu au questionnaire	4
Figure 2 : comparaison de l'évolution des coûts selon 3 scénarios	5
Figure 3 : évolution des tonnages de verre.....	6
Figure 4 : graphique de l'évolution des tonnages de verre.....	6
Figure 5 : évolution des OMA.....	7
Figure 6 : graphique de l'évolution des OMA.....	7
Figure 7 : évolution des refus de tri	7
Figure 8 : graphique de l'évolution des refus de tri	8
Figure 9 : horaires d'ouverture des déchetteries.....	9
Figure 10 : évolution des tonnages collectés en déchetteries.....	10
Figure 11 : graphique de l'évolution des tonnages collectés en déchetteries.....	10
Figure 12 : Evolution de la production de DMA	11
Figure 13 : graphique de l'évolution de la production de DMA.....	11
Figure 14 : plan de financement de la construction de la déchetterie de Montcornet.....	13
Figure 15 : coûts globaux du service déchets.....	17
Figure 16 : coûts de la collecte sélective	18
Figure 17 : coût de fonctionnement des déchetteries.....	18
Figure 18 : dépenses liés à la construction de la déchetterie de Montcornet.....	19